



Assemblée générale

Distr. générale
31 juillet 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session

Point 16 de l'ordre du jour provisoire*

Les technologies de l'information et des communications au service du développement

Programmes de communication pour le développement dans le système des Nations Unies

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le rapport de la Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, présenté conformément à la résolution 50/130 de l'Assemblée générale.

* A/69/150.



Rapport de la Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur l'application de la résolution 50/130

Résumé

Dans sa résolution 50/130, l'Assemblée générale a souligné le rôle important que jouent les programmes de communication pour le développement dans le système des Nations Unies en accroissant la transparence de la coordination à l'échelle du système, ainsi que la nécessité de faciliter davantage la coopération interorganisations et de maximiser les effets produits par les programmes de développement. Le présent rapport contient une analyse des multiples plateformes existant actuellement pour renforcer l'échange de données d'expérience et l'élaboration d'activités conjointes par les organismes du système des Nations Unies et les équipes de pays des Nations Unies. La cohérence des activités, le renforcement des capacités, le suivi et l'évaluation incarnent les valeurs fondatrices d'une communication durable dans les interventions de développement.

I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) avec l'apport d'autres institutions des Nations Unies, dont l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Il est présenté conformément à la résolution 50/130 de l'Assemblée générale, qui souligne le rôle important que jouent les programmes de communication pour le développement dans le système des Nations Unies et la nécessité de faciliter davantage la coopération interorganisations et de maximiser les effets produits par les programmes de développement.

2. Dans sa résolution 51/172, l'Assemblée générale a notamment souligné la nécessité de soutenir les systèmes de communication réciproque, qui facilitent le dialogue et permettent aux communautés de prendre la parole, d'exprimer leurs aspirations et leurs préoccupations et de participer aux décisions concernant leur développement.

3. L'UNESCO a conscience de la mutation structurelle entourant la participation des citoyens aux nouveaux médias, qui permet une interaction et une participation accrues aux débats publics, ainsi qu'une accélération des flux d'informations dans un large éventail de populations. Cette mutation comporte des problèmes de sécurité des journalistes, des professionnels des médias et des producteurs de médias sociaux générant un contenu journalistique important. Surtout, Internet et d'autres plateformes numériques deviennent de plus en plus précieux, permettant la liberté d'expression et le pluralisme des médias, et contribuent aux objectifs de développement du programme de développement durable pour l'après-2015.

4. Dans la même résolution, l'Assemblée générale a estimé que les acteurs concernés, notamment les responsables et décideurs, devraient accorder davantage d'importance à la communication pour le développement et les a encouragés à en faire une composante de tous les projets et programmes de développement.

5. L'UNESCO coordonne la Table ronde interinstitutions sur la communication pour le développement de l'Organisation des Nations Unies, organisée par une présidence tournante et volontaire. La treizième Table ronde est organisée par la FAO à Rome du 15 au 17 septembre 2014.

II. La communication pour le développement à l'ONU aujourd'hui

6. L'ONU applique les principes de la communication pour le développement dans un esprit d'équité, visant en particulier les personnes plus pauvres. Elle appuie notamment les initiatives valorisant la participation citoyenne, la voix des citoyens et les environnements favorables, tous éléments essentiels d'une gouvernance démocratique contribuant aux actions liées aux objectifs de développement adoptés au niveau international, tels que les objectifs du Millénaire pour le développement.

7. D'après le rapport *Tendances mondiales en matière de liberté d'expression et de développement des médias*¹, la technologie a eu des répercussions sur l'organisation et les structures économiques traditionnelles des médias d'information, les cadres législatifs et réglementaires, les pratiques du journalisme et les habitudes de consommation et de production des médias.

8. Le Groupe des Nations Unies sur la société de l'information convient que les technologies de l'information et des communications apportent des moyens de mieux intégrer et d'accélérer la mise en œuvre des trois piliers du développement durable : croissance économique, inclusion sociale et viabilité de l'environnement. Les technologies de l'information et des communications devraient être pleinement reconnues comme des outils d'autonomisation permettant notamment un plus large exercice des droits de l'homme, mais il convient de garder à l'esprit qu'elles ne peuvent seules garantir la réalisation d'objectifs de développement. Pour pouvoir exploiter pleinement le potentiel de ces technologies au bénéfice du développement durable, il faut entre autres choses un environnement médiatique propice et d'autres médias et voies de communication.

9. La déclaration de l'examen décennal du Sommet mondial sur la société de l'information² a souligné que les sociétés du savoir devaient s'efforcer de promouvoir la liberté d'expression et l'apprentissage tout au long de la vie, et reconnaître les savoirs autochtones et traditionnels et la diversité culturelle.

10. Un environnement propice à des médias libres, indépendants et pluralistes est la clef de voûte d'un développement durable démocratique et centré sur l'être humain. Alors que les membres des médias, anciens et nouveaux, commencent à utiliser des applications ou des services en ligne pour influencer sur l'opinion publique et la politique, il importe de soutenir des cadres de politique générale garantissant des approches inclusives et non discriminatoires pour faciliter la mise en œuvre de normes internationales de liberté d'expression; d'insister sur une responsabilisation accrue; de promouvoir la participation et l'autonomisation des citoyens; de renforcer l'engagement en faveur de la sécurité des journalistes; d'assurer une présence des médias communautaires et publics sur toutes les plateformes numériques; de promouvoir l'égalité des sexes et l'intégration des questions y relatives dans tous les types de médias et favoriser la maîtrise des médias et de l'information pour tous.

11. La Communication a toujours été un outil stratégique des activités que mène l'OMS pour améliorer la santé des populations. Sa constitution, rédigée en 1946, dit qu'« une opinion publique éclairée et une coopération active de la part du public sont d'une importance capitale pour l'amélioration de la santé des populations ».

12. L'OMS, comme d'autres institutions, agit en concertation avec toute une série de parties prenantes (particuliers, communautés, travailleurs de la santé, décideurs, pouvoirs publics et société civile) et utilise de nombreuses expressions pour décrire cette coopération : promotion de la santé, éducation à la santé, mobilisation sociale, communications visant à modifier des comportements, communication des risques et communication translationnelle. Ces formes d'action se sont adaptées à de

¹ UNESCO, *Tendances mondiales en matière de liberté d'expression et de développement des médias* (Paris, 2014).

² UNESCO, *Vers des sociétés du savoir pour la paix et le développement durable : première réunion d'examen SMSI+10* (Paris, 2013).

nouveaux moyens de communication au cours des six dernières décennies. L'idée est d'utiliser le media convenant le mieux au contexte et favorisant le mieux l'engagement et le dialogue. Il peut s'agir d'une conversation directe sur la radio locale ou sur les plateformes des médias sociaux les plus modernes.

13. Dans tous les cas, l'OMS fonde sa communication pour le développement sur les recherches faites en matière de santé publique et les données qui en découlent³. Le dialogue avec les communautés et les personnes, l'écoute de leurs perceptions, croyances et craintes; le renforcement de la capacité des pays à assurer eux-mêmes une communication efficace sur les questions de santé et les risques pour la santé; et une communication transparente permettant à chacun de prendre des décisions en connaissance de cause pour se protéger et protéger ceux qui leur sont chers sont autant d'éléments de sa stratégie. Cette approche ressort de nombreuses initiatives et réalisations de l'OMS durant l'exercice en cours.

14. L'UNICEF et la FAO continuent de jouer un rôle de premier plan en matière de communication pour le développement. L'UNICEF dispose sur le terrain d'un vaste réseau de ressources ayant fait ses preuves et insiste de plus en plus sur l'utilisation d'approches novatrices. Cette démarche s'inspire d'une stratégie de mise en œuvre des programmes qui intègre la communication pour le développement tout au long du cycle de planification sur la base de critères, normes et capacités techniques. L'UNICEF appuie également le renforcement des capacités des pouvoirs publics et des acteurs de la société civile dans les domaines relevant de son mandat. La FAO s'emploie avant tout à renforcer les capacités de communication pour le développement des institutions partenaires, des réseaux de communication et des praticiens appuyant l'échange de connaissances, la coopération et la constitution de réseaux, et à promouvoir les services de communication rurale aux fins du développement agricole et rural.

15. Le nouveau cadre stratégique de la FAO a introduit le Bureau des partenariats, des activités de plaidoyer et du renforcement des capacités, qui permettra d'insister davantage sur le travail d'équipe interdisciplinaire et d'en renforcer les effets dans le cadre de partenariats externes. Les priorités sont la mise en œuvre d'activités de communication pour le développement et de sensibilisation, de stratégies à l'appui des objectifs stratégiques de la FAO, d'initiatives régionales et de programmes de pays au moyen de conseils directs; ainsi que l'appui aux bureaux décentralisés à l'aide de directives et d'outils facilitant les partenariats dans l'ensemble des régions. La FAO continue d'appuyer les pays membres pour ce qui est des approches de la communication pour le développement, des capacités de recherche et d'extension, des centres et réseaux de communication, des programmes et institutions de développement, des organisations non gouvernementales (ONG), et des organisations d'agriculteurs et de peuples autochtones. Cet appui passe par les grands programmes mondiaux et régionaux, notamment l'Initiative de communication pour le développement durable et la Sécurité alimentaire à travers la commercialisation de l'agriculture, mais une assistance technique directe a

³ Voir Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation internationale du travail, Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, Programme des Nations Unies pour le développement, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Fonds des Nations Unies pour l'enfance et Organisation mondiale de la Santé : « La communication pour le développement – accroître l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies » (PNUD, 2011).

également été fournie à des pays membres en Afrique, en Asie et en Amérique latine et dans les Caraïbes.

16. L'UNICEF a également toujours utilisé la communication comme un instrument stratégique. Il définit la communication pour le développement comme « un processus systématique, planifié et fondé sur des données factuelles, visant à promouvoir des changements positifs et mesurables dans les comportements individuels et les processus sociaux et politiques, en tant que partie intégrante des programmes de développement et l'action humanitaire ». Il se sert de recherches et de consultations pour promouvoir les droits de l'homme et l'équité, mobiliser les dirigeants, permettre la participation des citoyens, renforcer la capacité de résistance des communautés, influencer sur les normes et attitudes et appuyer les comportements de ceux qui ont un effet sur le bien-être des enfants, de leur famille et de leur communauté, en particulier les plus marginalisés ou les plus difficiles d'accès. À l'UNICEF, la fonction de communication pour le développement est distincte de la fonction de communication pour les relations publiques.

17. Au cours des deux dernières années, l'UNICEF s'est concentré davantage sur l'appui aux programmes et l'engagement aux niveaux mondial, régional et national, en insistant sur l'utilisation d'approches novatrices en matière de communication pour le développement. L'approche stratégique comprend : a) la définition de domaines prioritaires; b) l'identification des points d'entrée; et c) une planification et une mise en œuvre conjointes avec des partenaires régionaux et nationaux. Les principaux domaines d'appui technique sont a) le renforcement des capacités des partenaires gouvernementaux et de la société civile; b) le renforcement de la recherche, du suivi et de l'évaluation portant sur la communication pour le développement; et c) l'appui aux priorités programmatiques régionales et sous-régionales (santé maternelle et infantile, violence contre les enfants).

18. Le renforcement du rôle de la communication pour le développement dans tous les programmes reste une importante priorité pour l'UNICEF. Durant les quatre prochaines années, une importance accrue sera accordée au développement des capacités par une approche à deux niveaux. Premièrement, renforcer les capacités des partenaires – pouvoirs publics et société civile – par une approche systémique à long terme, essentielle pour des interventions et des résultats durables. Deuxièmement, à travers les interventions qu'il appuie sur le terrain, l'UNICEF continuera de mettre l'accent sur l'autonomisation des communautés locales, des familles et des enfants pour accroître la responsabilisation sociale des débiteurs de l'obligation.

19. Depuis la dixième Table ronde sur la communication pour le développement, organisée par l'UNESCO en 2010 à Addis-Abeba, les organisations du système des Nations Unies se sont attachées à identifier des points d'entrée permettant d'intégrer la communication pour le développement dans les plans nationaux et de renforcer l'engagement institutionnel envers la communication pour le développement afin d'obtenir plus rapidement des résultats conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement et aux objectifs internationaux en matière de développement.

20. Chaque organisation a pris des mesures indépendamment dans le cadre de son mandat. Certaines réalisations ont été obtenues grâce à l'approche ciblée des différentes institutions du système des Nations Unies, notamment grâce aux équipes de pays qui l'ont affinée en fonction des priorités d'un contexte donné. On trouvera des précisions ci-après, à la section III.

21. L'UNESCO a progressé dans ses travaux de renforcement de l'efficacité des systèmes de médias au niveau des pays et du pluralisme. Plusieurs plateformes et outils ont été créés pour accroître la collaboration entre institutions des Nations Unies par une approche plus ciblée qui donne des résultats concrets. Cela montre que les activités de sensibilisation des tables rondes interinstitutions sur la communication pour le développement ont été positives, incitant les parties prenantes à prévoir et concevoir des mécanismes indépendants, dont le Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité. L'évolution du rôle de l'UNESCO, qui dynamise l'Alliance mondiale des partenariats sur la maîtrise des médias et de l'information, ainsi que l'Alliance mondiale sur le genre et les médias, illustre la nécessité de former des partenariats spécifiques, assortis de délais et axés sur les résultats.

22. En outre, le Programme international de l'UNESCO pour le développement de la communication a lancé en mars 2013 l'initiative Développement des médias axé sur le savoir, qui vise notamment à produire des recherches sur les corrélations entre médias libres, indépendants et pluralistes et développement durable, compte tenu de l'évolution du programme de développement pour l'après-2015.

23. Dans sa résolution 68/163 sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité, l'Assemblée générale a accueilli avec satisfaction le Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité, dirigé par l'UNESCO, qui complète une série d'activités en la matière menées lors des trois dernières années par la Mission permanente de la Grèce auprès de l'Organisation des Nations Unies. L'adoption de cette résolution constitue un important pas en avant vers l'exercice libre et sûr du journalisme; elle souligne qu'il faut d'urgence mettre fin à l'impunité de ceux qui commettent des crimes contre des représentants de la presse. En outre, dans cette résolution, l'Assemblée générale a proclamé le 2 novembre Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes.

24. L'UNICEF a mis en place un échange de connaissances sur la communication pour le développement et l'action humanitaire en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale (lutte contre la poliomyélite, le choléra et la rougeole) ainsi qu'au Libéria et au Sud-Soudan (consolidation de la paix et réconciliation). Il a fourni un appui technique au Cambodge, à la Mongolie, à la République démocratique populaire Lao, à la République de Corée, au Timor-Leste et au Viet Nam (concernant les plans nationaux de communication, la prévention et la lutte contre la pneumonie et la diarrhée). Dans le cadre du vingt-cinquième anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant, la formulation de directives nationales sur la mise en œuvre de services de santé adaptés aux adolescents au Brésil a été inspirée par des enfants, de même qu'une politique pour les peuples autochtones a été mise en œuvre dans une large mesure à l'aide de la communication pour le développement.

25. En facilitant des consultations avec les jeunes par l'intermédiaire du Réseau participatif des médias pour les droits de l'enfant au Mozambique et des initiatives analogues en Asie centrale et en Europe de l'est, l'UNICEF a permis aux enfants d'exprimer leurs opinions sur des questions telles que la violence, la stigmatisation et la discrimination à l'égard des personnes handicapées.

26. Dans son rapport mondial sur les nouvelles voies d'autonomisation – les technologies de l'information et des communications et l'accès aux informations et

à la connaissance pour les personnes handicapées⁴, l'UNESCO relaie les observations d'experts selon lesquelles les technologies de l'information et des communications peuvent contribuer sensiblement à renforcer le pouvoir d'action des personnes handicapées au moyen d'interventions locales efficaces. Elles accroissent les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie et contribuent à la société du savoir.

27. L'ONUDI a entrepris de mettre en place un concept de gestion des connaissances qui aidera les pays en développement à acquérir des connaissances, à les adapter à leurs contextes et besoins en matière de développement et à mieux cerner les capacités du système des Nations Unies en la matière.

28. L'ONUDI a conscience des effets de la gestion des connaissances et de la gouvernance des réseaux sur la coopération pour le développement, et entend consolider les réseaux d'échange de connaissances entre décideurs en vue d'atteindre des objectifs de développement économique et autres.

29. Des organismes tels que l'Organisation internationale du Travail ont assisté à la table ronde sur la communication pour le développement et y ont réfléchi à l'approche qui définit le mieux leur rôle. L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle suit de près les discussions de la table ronde et étudie également la manière de définir son approche.

30. Des changements internes dans des institutions telles que l'Union internationale des télécommunications, ONUSIDA et le PNUD ont eu des incidences sur leurs contributions au rapport et au processus de la table ronde.

31. La Banque mondiale continue de participer activement aux discussions concernant la table ronde.

III. Équipes de pays des Nations Unies et communication pour le développement

32. Le concept de communication pour le développement est généralement bien accueilli par les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies. Néanmoins, il nécessite aussi des explications et très souvent des ateliers à l'intention du personnel des équipes de pays. La communication pour le développement favorise l'ouverture et permet un débat ciblé sur des questions de communication étroitement liées aux programmes et non sur les relations publiques, mais le manque d'objectifs assortis de critères et l'insuffisance de ressources en termes d'experts qualifiés et d'apports financiers en limite l'efficacité à long terme.

33. Au plan académique, le concept est souvent mentionné en rapport avec les origines de l'aide au développement, qui ont fait place aujourd'hui à un large éventail de méthodes et d'approches. En participant à la table ronde sur la communication pour le développement, June Lennie et Jo Tacchi, du Royal

⁴ UNESCO, *Global Report on Opening New Avenues for Empowerment: ICTs to Access Information and Knowledge for Persons with Disabilities*, (Paris, 2013).

Melbourne Institute of Technology (Université de Melbourne)⁵ ont recensé et documenté les processus largement utilisés par les organismes des Nations Unies dans une publication sur l'évaluation de la communication pour le développement, cadre de changement social⁶.

Renforcer les capacités de communication au niveau local

34. L'UNESCO continue d'encourager les acteurs des médias de pays en développement à faire preuve de responsabilité dans l'intérêt du public et contribue à des plateformes et activités d'intégration de la communication pour le développement dans les plans nationaux. Les conseillers de l'UNESCO pour la communication et l'information ont organisé des activités thématiques pour resserrer les relations de travail au niveau de l'équipe de pays des Nations Unies et entre celle-ci et diverses parties prenantes, notamment les organisations de médias locales. Ces initiatives ont été menées avec l'appui du Gouvernement suédois en Afrique du Sud, au Kenya, au Lesotho, en Namibie, en République démocratique du Congo, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie, pour renforcer les capacités de 32 stations de radio locales et communautaires de sorte qu'elles puissent mieux diffuser des informations sur l'aide humanitaire et la réduction des risques en cas de catastrophe, et renforcer leur participation à des initiatives inclusives. L'amélioration des capacités des stations de radio en matière de technologies de l'information et des communications a facilité l'interaction avec les auditeurs et la formation des correspondants des radios locales. Elle a renforcé la production de contenus locaux correspondant aux besoins du public. L'interaction entre stations de radio, autorités locales et pouvoir central a également été renforcée. En outre, une table ronde de l'équipe de pays des Nations Unies sur la communication pour le développement s'est tenue à Kingston (Jamaïque).

35. Ces exemples mettent en lumière une des nombreuses manières dont l'UNESCO renforce les capacités de communication. Dans le même temps, il vaut la peine de réfléchir aux autres incidences que de telles actions ont en termes de renforcement de la mise en réseaux et de diffusion des informations. Au Kenya, par exemple, les membres de l'équipe de pays des Nations Unies et en particulier ceux chargés de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes et du Centre d'information des Nations Unies ont été présentés à six stations de radio locales qui s'intéressent à la réduction des risques de catastrophe en raison des avantages directs qu'elle apporte à leurs communautés. Les membres des radios locales ont été initiés à la structure de gouvernance des organes de diffusion nationaux et aux directives de déontologie du journalisme en situations de catastrophe. Kenya Broadcasting Corporation, l'organe de diffusion national, a pu apprécier l'efficacité des organes de diffusion locaux et s'est dit conscient qu'il fallait un réseau national plus fort pour répondre aux besoins du pays en matière de réduction des risques de catastrophe avec la participation de tous. Les organismes internationaux de développement invités à la table ronde ont souligné qu'il importait de travailler avec les médias locaux. Les flux d'informations créés par ce type d'activité apportent une légitimité aux stations de radio qui servent des communautés

⁵ Université spécialisée en technologies de l'information et en conception, ayant des campus en Australie et au Viet Nam et un centre à Barcelone (Espagne).

⁶ June Lennie et Jo Tacchi, *Evaluating Communication for Development: A Framework for Social Change* (Routledge: Abington, United Kingdom, et New York, 2013).

marginalisées. Leur capacité de faire entendre l'opinion locale s'accompagne d'une communication rapide d'informations exactes et utiles aux personnes directement touchées par les catastrophes et correspond ainsi aux normes internationales.

36. L'UNESCO continue d'inviter les équipes de pays des Nations Unies à prendre part aux initiatives participatives pour renforcer les capacités des radios locales, notamment lors de la Journée mondiale de la radio, et à celles qui mettent l'accent sur l'égalité des sexes et les médias. Le personnel des stations de radio apprend à hiérarchiser les informations en fonction de leur pertinence en remontant à d'autres informations, à faire le lien entre ces informations et à diffuser au besoin des informations sur l'aide humanitaire et les secours en cas de catastrophe. L'organisation a également pris des mesures pour que les technologies des nouveaux médias soient intégrées dans les stations de radio participant au projet et fait observer que l'égalité des sexes est un objectif systématique. D'autres exemples de processus de communication participative ressortent de projets promouvant notamment l'égalité entre les sexes dans les médias, la maîtrise des médias et de l'information, et les jeunes et la radio.

Appui aux secteurs agricoles nationaux avec les capacités de communication

37. La FAO aide Haïti, la Jamaïque et la République dominicaine à élaborer des plans locaux d'information et de communication et des stratégies nationales de gestion des risques liés aux catastrophes agricoles. En Afrique, elle aide également l'Algérie, le Burkina Faso, le Congo, la Côte d'Ivoire et le Tchad à mettre en œuvre le Recensement mondial de l'Agriculture au moyen de chaînes adaptées à cet effet, insistant sur l'importance de la collaboration avec les populations locales. Des systèmes participatifs de suivi et d'évaluation et des stratégies de communication participative assurent un retour d'information régulier de l'ensemble des parties prenantes.

38. Parmi les ressources de communication pour le développement produites par la FAO, on notera la trousse de communication sur la gestion des risques liés aux catastrophes agricoles, guide de planification et de mise en œuvre d'activités de communication avec une série de modules de formation sur les techniques de communication de base. Elle peut être utilisée pour améliorer la planification, la mise en œuvre et le suivi des résultats, et assurer la concertation entre plusieurs parties prenantes et leur participation au moyen d'activités appropriées de communication pour le développement. On notera aussi le dossier pédagogique sur l'approche écosystémique des pêches, qui contient des orientations pour les enseignants, des règles à poissons, un manuel et d'autres accessoires destinés à faire mieux comprendre la pêche responsable aux élèves issus de communautés de pêcheurs. Le dossier pédagogique a été mis à l'essai dans deux pays d'Afrique de l'Ouest et présenté au Comité des pêches de la FAO en juin 2014. Parallèlement, une vidéo promotionnelle a été produite pour faire un appel à des fonds supplémentaires et sensibiliser les donateurs à la recherche scientifique de pointe sur les écosystèmes marins et les effets des activités humaines sur ceux-ci.

39. Les clubs d'écoute communautaires FAO-Dimitra, organisés en réseau, partagent des données d'expérience qu'ils exploitent aux niveaux local, national et international. Une organisation non gouvernementale locale est généralement chargée du projet, avec l'appui technique de FAO-Dimitra. Des partenariats avec

les radios locales, les organisations de la société civile, les organismes des Nations Unies, les services publics et d'autres partenaires de développement sont au cœur de cette approche. En Mauritanie, au Niger et au Sénégal, le projet repose sur une alliance méthodologique avec les écoles d'agriculture de terrain de la FAO. En République démocratique du Congo (province Orientale), les clubs collaborent avec le Fonds International de développement agricole, les pouvoirs publics et les organisations de la société civile. Au Niger, des synergies ont été mises en place avec l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population, le Programme alimentaire mondial et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes).

40. Les clubs Dimitra encouragent leurs membres et les communautés à prendre une part active dans le développement en promouvant la mobilisation sociale et la participation des populations rurales à la vie économique, politique et sociale de leur communauté. Ce processus renforce la transparence, la gouvernance locale et le tissu social. Les clubs renforcent les capacités de leurs membres, notamment en ce qui concerne l'organisation, l'analyse et la synthèse, l'écoute et l'expression, l'action collective et le travail en réseau. Cette approche renforce leur confiance en eux et contribue à l'autonomisation politique et socioéconomique des femmes et des hommes. Des changements de comportement ont été observés dans les pratiques agricoles, les habitudes alimentaires, la nutrition, la santé, l'éducation et le logement, dans tous les aspects de la vie quotidienne, au niveau des individus, des ménages et des communautés. La dynamique des clubs d'écoute aide les femmes et les hommes à prendre conscience des inégalités entre les sexes et à prendre des mesures pour y remédier, notamment en ce qui concerne les rôles et les responsabilités au sein des ménages et de la communauté. Les clubs permettent à tous de s'exprimer, en particulier aux femmes, et de prendre ainsi confiance en elles. Ce processus les aide à s'engager davantage dans les organes collectifs, à s'exprimer et à jouer un rôle moteur. Les membres de clubs et leurs communautés sont mieux informés sur les questions qui les intéressent. Ils peuvent surtout y enrichir leur connaissance de ces questions lors d'échanges et de débats, s'y investir et leur donner vie.

Prévention des maladies non transmissibles et des crises humanitaires

41. Des centaines de problèmes de santé publique pouvant rendre des personnes malades ou causer leur mort, perturber les voyages et les échanges commerciaux ou nuire à l'économie sont signalés chaque jour à l'Organisation mondiale de la santé⁷. Certains de ces cas deviennent des épidémies. La communication pour le développement intervient dans la détection de ces cas, leur vérification et les mesures prises pour y réagir.

42. En 2014, des épidémies d'Ebola ont été signalées pour la première fois dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. La maladie à virus Ebola (anciennement connue sous le nom de fièvre hémorragique Ebola) est une maladie grave, souvent mortelle, tuant jusqu'à 9 personnes atteintes sur 10. Les patients gravement atteints nécessitent des soins intensifs. Les épidémies d'Ebola peuvent anéantir des familles et des communautés mais l'infection peut être contrôlée si les mesures de

⁷ Voir le Règlement sanitaire international de l'OMS (2005), qui fournit un cadre pour les activités d'alerte et d'intervention rapide contre les épidémies de l'OMS.

protection recommandées sont appliquées dans les cliniques et hôpitaux, aux rassemblements publics ou à domicile.

43. L'OMS et ses partenaires ont mis en œuvre des stratégies de communication pour le développement dès le début de l'épidémie d'Ebola. La mobilisation sociale a contribué à mobiliser travailleurs de la santé, volontaires, étudiants en médecine et groupes de la société civile, qui se sont rendus dans les villages et les communautés pour informer, mobiliser et communiquer face à cette terrible maladie. Les communications des médias ont joué un rôle important, en particulier la radio, qui, selon des études limitées, est la source d'information la plus suivie dans des pays tels que le Libéria⁸. Des volontaires sont allés de village en village diffuser des messages sanitaires à l'aide de mégaphones. Des personnes apeurées par la maladie ont même attaqué des centres de traitement, croyant à tort que le personnel de santé avait apporté la maladie dans leur pays. Il a fallu recourir à des stratégies de communication pour le développement pour créer un climat de confiance, établir un dialogue ouvert et aider les communautés à commencer à prendre des mesures de protection. La communication sur les risques recourt à l'ensemble des méthodes et techniques de la communication pour le développement.

44. L'UNICEF est un membre actif de l'Équipe spéciale interorganisations des Nations Unies pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, dans le cadre du Plan d'action mondial de l'OMS pour la lutte contre les maladies non transmissibles 2013-2020, avec un produit spécifique concernant sa publication de sensibilisation, *Savoir pour sauver*, et les conférences NCD Child. On notera que la deuxième Conférence NCD Child s'est tenue à la Trinité-et-Tobago en 2014, réunissant chercheurs, praticiens, institutions internationales, organisations de la société civile et acteurs gouvernementaux. Le Président et la Première Dame de Trinité-et-Tobago ont ouvert la Conférence en réaffirmant l'engagement politique de leur pays à œuvrer avec les enfants et pour les enfants contre les épidémies de maladies non transmissibles.

45. Au Niger, la Banque mondiale utilise l'approche locale de l'UNICEF pour promouvoir l'ensemble de pratiques familiales essentielles en vue du transfert monétaire assorti de conditions dans le cadre du système national de protection sociale. Les huit pratiques familiales préconisées par l'UNICEF sont les suivantes : a) reconnaître les signes de malnutrition et apporter les enfants aux services de santé; b) parler aux nourrissons et aux enfants en bas âge pour stimuler leur développement; c) stimuler l'enfant par le jeu; d) montrer aux enfants qu'ils sont importants; e) éviter toute discipline faisant du tort à l'enfant; f) enregistrer la naissance; g) préparer les enfants pour l'école; et h) planifier la famille. Cette initiative touchera 80 000 ménages bénéficiaires (560 000 personnes) d'ici à 2017, pour un coût de près de 62 millions de dollars financé en grande partie par la Banque mondiale.

46. L'UNICEF attribue au réseau de communication et de mobilisation sociale la certification d'éradication de la poliomyélite en Inde. Plusieurs organisations ont contribué à cette réalisation historique pour laquelle il a fallu mettre fin à des idées fausses et à des rumeurs entretenues par les familles et les communautés qui

⁸ Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), Libéria, mai 2014.

refusaient les vaccins contre la poliomyélite. Les enfants les plus difficiles à atteindre ont finalement pu être vaccinés.

47. L'OMS note que la communication pour le développement a joué un rôle crucial dans la réussite du Programme élargi de vaccination, créé par l'OMS en 1974 et mis en œuvre conjointement avec les gouvernements et d'autres partenaires, notamment l'UNICEF. Au départ, seuls 5 % environ des enfants du monde étaient protégés contre six maladies (poliomyélite, diphtérie, tuberculose, coqueluche, rougeole et tétanos) combattues par quatre vaccins. Aujourd'hui, le chiffre est de 83 %, et certains pays à faible revenu atteignent 99 % de couverture vaccinale. L'OMS estime qu'à l'heure actuelle, les programmes de vaccination sauvent chaque année la vie de 2,5 millions de personnes et protègent des millions d'autres personnes de la maladie et de l'invalidité. Avec la certification de l'éradication de la poliomyélite dans la région OMS d'Asie du Sud-Est, 80 % de la population mondiale vit maintenant dans un pays sans poliomyélite⁹.

48. Dans le cadre d'un partenariat interinstitutions, plusieurs organismes, dont l'OMS et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, utilisent la communication pour le développement dans des situations d'urgence et des situations humanitaires en collaboration avec la FICR et les United States Centers for Disease Control and Prevention. L'objectif visé est de créer un mécanisme de collaboration sur le terrain qui adopte et applique les principes de la communication pour le développement, et une panoplie d'instruments est en train d'être constituée à cet effet. Le réseau de communication avec les communautés sinistrées rassemble des organismes des Nations Unies, des organes d'information et de communication et des organismes de secours qui appuient les activités de sensibilisation, le renforcement des capacités et l'échange d'informations afin d'impliquer davantage les communautés sinistrées dans l'action humanitaire.

49. L'UNICEF a aidé à l'élaboration de plans de communication pour le développement dans plus de 30 municipalités dans le cadre du processus de relèvement après le passage du cyclone Yolanda sur Tacloban (Philippines). Ces plans visent à remédier aux problèmes psychosociaux et de développement des communautés locales au moyen de diverses stratégies de communication.

50. Les médias sociaux se prêtent bien à l'application des principes de la communication pour le développement. Ils sont un moyen efficace d'écouter les préoccupations du public, d'entamer des débats sur les risques pour la santé et de discuter des mesures que chacun peut prendre pour se protéger et protéger ses proches. L'OMS a 1,3 million d'abonnés sur Twitter, 915 000 sur Facebook, 808 000 sur Google+ et 19 000 sur Instagram. Lors de la Journée mondiale des toilettes, le 19 novembre 2013, l'OMS a demandé au public d'afficher sur Twitter des photos des toilettes de l'endroit où il se trouvait en utilisant le mot-dièse #Toilets4All. Le personnel de l'OMS a twitté des faits, comme « Il y a plus de gens qui ont accès au téléphone que de gens qui ont accès à des toilettes; des femmes et des filles risquent leur vie et s'exposent au viol et à des violences en cherchant un endroit où déféquer ». En une seule journée, 3 300 tweets ont été reçus de 2 300 utilisateurs de Twitter. Certains ont exprimé leur répugnance devant les images des toilettes dans le monde entier envoyées par le public. À mesure

⁹ D^r Margaret Chan, Directrice générale de l'OMS, « Beyond expectations: 40 years of EPI », *The Lancet*, vol. 383, n° 9930 (17 mai 2014).

qu'affluaient les faits sur Twitter, beaucoup de personnes sont revenues dire qu'elles avaient pris conscience de l'importance de la campagne.

51. D'après l'UNICEF, les activités de communication pour le développement menées au Bangladesh ont permis de réduire les mariages d'enfants, d'augmenter le taux de rescolarisation et de recours aux soins de santé, comme le traitement de la pneumonie chez les enfants de moins de 2 ans. Au Monténégro, la stigmatisation et la discrimination à l'égard des enfants privés de soins parentaux se sont réduites. Au Viet Nam, on recourt à la communication pour le développement pour réduire la pauvreté intergénérationnelle. La plateforme novatrice pour les jeunes U-report, une plateforme de communication par messages courts (SMS) combinée avec la radio, la télévision, les médias locaux et des composantes locales, a été lancée avec succès en Ouganda et a été transposée au Nigéria et en Zambie. En Ouganda, ce dispositif a permis à plus de 250 000 enfants et jeunes d'exprimer leurs vues sur de nombreuses questions relatives au développement, notamment les problèmes les touchant eux et leurs communautés, et d'offrir une nouvelle formule de responsabilisation sociale. U-report permet aussi de planifier rapidement des activités en s'appuyant sur les observations formulées par les jeunes de milliers de communautés.

52. Un enfant sur cinq dans le monde n'est pas vacciné. La communication pour le développement permet de faire en sorte que ces enfants reçoivent les vaccins dont ils ont besoin pour rester en bonne santé. Pour vaincre les réticences à la vaccination, l'OMS et ses partenaires élaborent, en coopération avec les collectivités, des stratégies visant à mobiliser la population et à dissiper les craintes et les rumeurs. Pour aider les pays à le faire systématiquement, le Bureau régional pour l'Europe de l'OMS a produit plusieurs guides et outils en 2013¹⁰.

Partage des connaissances et renforcement des capacités

53. La mise en commun des connaissances fait l'objet de plusieurs initiatives de terrain lancées par l'ONUDI. Par le biais de la Banque du savoir industriel, l'organisation encourage l'échange de connaissances et de savoir-faire spécialisé en vue de renforcer les capacités industrielles et productives en Amérique latine et dans les Caraïbes dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Elle s'attache à appairer les donneurs de connaissances avec les receveurs pour aider au transfert des connaissances stratégiques et réduire à terme les dépenses de développement. La gestion des connaissances est aussi un élément clef du réseau mondial de production propre et économe en ressources (RECPnet), qui contribue à la mise en œuvre des engagements relatifs au développement durable.

54. L'initiative Réseaux pour la prospérité, gérée par l'ONUDI, fait fond sur la coopération internationale et le développement économique durable et met en jeu le développement du secteur privé. Elle approfondit la connaissance du fonctionnement des réseaux et plateformes du savoir au moyen de données empiriques et d'analyses. Les rapports sur les réseaux pour la prospérité publiés par l'ONUDI et le Centre pour l'étude de la gouvernance mondiale de Louvain (Belgique) donnent des bases utiles pour l'élaboration des politiques de développement qui font une place à la gestion des connaissances. Les trois rapports

¹⁰ « The Guide to Tailoring Immunization Programmes: Increasing coverage of infant and child vaccination in the WHO European Region » et « Vaccine Safety Events: managing the communications response – a guide for Ministry of Health EPI Managers and Health Promotion Units ».

parus à ce jour ont introduit l'indice de connectivité, dont l'objet est de mesurer le degré de connectivité des pays aux plans national et international (voir www.unido.org/mdgf.html). Cet outil empirique permet d'étudier les liens entre le degré de connectivité des pays et le développement, mesuré en termes économiques (produit intérieur brut et développement industriel) et institutionnels (efficacité des pouvoirs publics). L'indice montre l'importance d'être connecté et vient renforcer l'argument de l'ONUDI selon lequel la gouvernance en réseau est importante pour le développement.

55. La Plateforme pour l'industrie verte est une initiative lancée conjointement par l'ONUDI et le Programme des Nations Unies pour l'environnement en vue de mettre en liaison les parties prenantes du secteur public, du secteur privé et de la société civile, l'objectif étant de recentrer les efforts sur l'amélioration de la performance environnementale des industries existantes et de créer de nouvelles industries de biens et services environnementaux. En établissant cette plateforme, l'ONUDI entend faire mieux comprendre l'importance que revêtent les réseaux de connaissances pour le développement. En devenant membres de la plateforme, les organisations et les entreprises font savoir qu'ils acceptent d'appliquer et de promouvoir les politiques et pratiques de base en matière de durabilité. Ce dispositif fonctionne aussi comme une plateforme du savoir qui regroupe les informations et les exemples de pratiques optimales pouvant être utilisées par les gouvernements, les entreprises et d'autres acteurs pour promouvoir le développement industriel écologiquement viable.

56. En Azerbaïdjan, l'UNICEF s'est associé avec l'Académie d'administration publique, qui relève de la présidence de la République, pour dispenser aux fonctionnaires et étudiants inscrits à l'Académie des formations universitaires à court et à long terme destinées à perfectionner leurs connaissances et compétences et à leur permettre de mieux planifier et mettre en œuvre des programmes de sensibilisation du public et de mobilisation sociale visant à améliorer les comportements et pratiques en matière de survie de l'enfant, de protection, de développement et de participation dans le pays. Pour appuyer l'Appel à l'action pour la survie et le développement de l'enfant en Inde, l'UNICEF a renforcé les capacités du Gouvernement de mettre au point des stratégies de communication pour susciter des changements sociaux et comportementaux et accélérer la réalisation des objectifs 4 et 5 du Millénaire pour le développement; en collaboration avec 10 grandes universités indiennes, il a mis au point un programme d'enseignement en vue de former des spécialistes hautement qualifiés en communication pour le développement.

57. Afin d'étoffer les données factuelles sur la communication pour le développement, l'UNICEF a lancé de grandes initiatives de recherche, d'évaluation et de gestion des connaissances. Il a collaboré en particulier avec la United States Agency for International Development, les instituts nationaux de la santé et plusieurs autres partenaires afin d'effectuer une étude, la première du genre, sur les changements comportementaux de la population en ce qui concerne la survie et le développement de l'enfant. Cette étude a bénéficié de la participation de plus de 200 chercheurs, universitaires et praticiens, qui se sont fondés sur des critères rigoureux pour examiner des données portant sur plusieurs catégories, notamment les interventions touchant l'égalité des sexes, la stigmatisation et la discrimination, le rôle des dispensateurs de soins, les interventions locales, et les nouveaux médias et technologies. Les éléments probants qu'elle a permis d'établir dans tous les

domaines seront utiles pour l'élaboration de stratégies et seront pris en compte dans les plans nationaux de communication sur la santé maternelle et infantile.

58. Des études similaires ont été menées sur la violence à l'encontre des enfants et sur les activités de consolidation de la paix pour appuyer les stratégies élaborées au niveau des pays. En Jamaïque, où des données nationales montrent que le châtiment corporel est couramment pratiqué, l'UNICEF coopère avec le Ministère de l'éducation en vue de réduire cette pratique et de promouvoir d'autres méthodes disciplinaires et la bonne manière d'élever ses enfants. Au Soudan du Sud et dans 10 autres pays, le Gouvernement des Pays-Bas a financé un projet de consolidation de la paix, d'éducation et de sensibilisation intitulé « Théâtre du développement », l'objectif étant de faciliter le dialogue et la réconciliation entre les communautés.

59. L'UNESCO œuvre à la promotion des sociétés du savoir et de l'information ouvertes à tous, qui permettent à tous de bénéficier du renforcement et de l'élargissement du rôle des médias dans le paysage médiatique en constante évolution. Elle admet, en particulier, qu'Internet et d'autres plateformes numériques sont des outils précieux pour l'exercice de la liberté d'expression et qu'ils contribuent aux objectifs de développement du programme de développement durable pour l'après-2015. C'est ce qui ressort d'un certain nombre de projets, notamment le projet de renforcement des radios locales à l'aide des technologies de l'information et des communications financé par la Suède, la campagne annuelle « Les femmes font l'info » et le processus d'examen décennal du Sommet mondial pour le développement durable.

IV. Action menée par les organisations des Nations Unies en collaboration avec la société civile

60. Les organisations de la société civile considèrent que le renforcement de l'accès à Internet et de son utilisation, les garanties législatives et constitutionnelles de l'accès à l'information, la liberté de la presse et la mise en place de véritables systèmes nationaux de médias facilitent la communication pour le développement. Une planification efficace, une bonne gouvernance, un réel suivi, le respect du principe de responsabilité et la transparence sont les éléments clefs du succès. Il importe surtout de privilégier la dimension humaine et la participation. Les paragraphes suivants décrivent de manière plus détaillée la manière dont les organismes des Nations Unies coopèrent avec la société civile en vue d'atteindre ces objectifs.

Développement des médias et liberté d'expression

61. Conformément à sa stratégie à moyen terme d'instauration des sociétés du savoir ouvertes à tous et à ses priorités biennales, qui sont de promouvoir la liberté d'expression et d'information et de renforcer les capacités pour généraliser l'accès au savoir et combler le fossé numérique, l'UNESCO a axé son action sur l'appui à la mise en place d'environnements propices à des médias indépendants et pluralistes en vue d'un développement démocratique et durable.

62. La Déclaration de Paris de la Conférence internationale tenue à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse sur le thème « La liberté des médias pour un avenir meilleur : élaboration du programme de développement pour l'après-

2015 » (siège de l'UNESCO, 5 et 6 mai 2014) a été adoptée par les acteurs de la société civile défendant la liberté d'expression. Ils ont préconisé que l'action soit menée aux cinq niveaux suivants : a) les diverses parties prenantes, y compris la société civile; b) le Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale sur les objectifs de développement durable; c) les États Membres; d) les organisations intergouvernementales; et e) les journalistes, les associations professionnelles, les médias, les intermédiaires d'Internet et les professionnels des médias sociaux.

63. Les acteurs de la société civile ont recommandé, en particulier, que les programmes d'aide prennent en compte la contribution des journalistes professionnels et des médias libres et pluralistes au développement durable. Ils ont aussi demandé que les questions liées à la liberté d'expression, à la liberté de la presse, à l'indépendance des médias et au droit d'accès à l'information soient pleinement intégrées parmi les cibles des objectifs de développement durable, au titre de la bonne gouvernance. Ils ont estimé qu'il fallait renforcer le rôle du savoir dans le développement des médias et faire mieux connaître la corrélation entre l'existence de médias libres, indépendants et pluralistes et un développement durable axé sur les droits de l'homme.

64. Pour donner suite aux recommandations de la Table ronde interinstitutions sur la communication pour le développement, l'UNESCO applique une approche décentralisée. Conformément à son mandat constitutionnel, elle s'emploie en priorité à renforcer les capacités de communication et continue d'aider à l'évaluation des paysages médiatiques nationaux.

65. Depuis 2011, en collaboration avec des instituts nationaux de recherche indépendants crédibles ou des groupes d'experts des médias, l'UNESCO a évalué les médias nationaux de 11 pays (Bhoutan, Croatie, Égypte, Équateur, Gabon, Maldives, Mozambique, Népal, État de Palestine, Timor-Leste et Tunisie). Des évaluations sont en train d'être effectuées dans les pays suivants : Bolivie (État plurinational de), Brésil, Colombie, Côte d'Ivoire, Curaçao, Iraq, Libéria, Mongolie, Myanmar, Ouganda, République dominicaine, Soudan du Sud, Togo et Uruguay. Cet exercice permet de réunir des connaissances de base sur ce domaine et des éléments utiles pour déterminer les priorités en matière de développement des médias. Il facilite l'élaboration de politiques avisées concernant les médias et la mise en place d'un cadre permettant aux médias de contribuer au mieux à la bonne gouvernance et au développement démocratique et durable et d'en bénéficier. L'UNESCO a travaillé avec le PNUD sur plusieurs de ces évaluations et ne demande pas mieux que de coopérer avec d'autres organismes compétents des Nations Unies.

66. L'UNESCO souligne que le pluralisme des médias suppose la participation communautaire. Des activités sont entreprises pour appuyer le développement des médias communautaires. Ces médias œuvrent au service des groupes vulnérables, des marginalisés et des populations autochtones, et sont importants car ils contribuent à la réduction des risques de catastrophe et produisent des contenus et des solutions pertinents au plan local.

67. La Journée mondiale de la radio (13 février 2014) a appelé l'attention du monde sur les préoccupations de l'UNESCO concernant les médias. La question de l'égalité des sexes a été débattue à la radio dans 155 localités. L'événement a contribué à faire comprendre l'importance des questions traitées dans les contenus médiatiques pour la définition des priorités et à approfondir les connaissances sur l'égalité des sexes dans les médias. En tout, 248 manifestations organisées à travers

le monde pour célébrer la Journée mondiale de la radio ont été enregistrées sur la page Crowdmap de l'UNESCO consacrée à l'événement. La campagne a suscité un mouvement largement suivi dans les médias sociaux, ce qui a fait figurer l'UNESCO, pour la deuxième année consécutive, parmi les sujets les plus discutés dans le monde sur Twitter. Les chiffres suivants sont aussi à retenir : 15 864 visionnages YouTube, 2 401 écoutes SoundCloud, 2 941 visionnages d'infographies, 85 986 consultations du site Web et 59 entretiens avec les médias donnés par le personnel de l'UNESCO dans le monde entier.

68. L'UNESCO s'efforce aussi de renforcer les capacités des citoyens par l'éducation aux médias et à l'information. Compte tenu de l'incidence et de la convergence croissantes de l'information, des médias et des technologies de l'information et des communications au sein de la société, l'éducation aux médias et l'éducation à l'information ont été regroupées avec les technologies de l'information et des communications et les technologies numériques comme composantes centrales. L'organisation a consacré des années des travaux de recherche sur ce domaine, notamment en organisant plusieurs consultations mondiales.

69. L'éducation aux médias et à l'information repose sur les trois piliers suivants : le renforcement des capacités axé sur l'application du Programme d'éducation aux médias et à l'information, du cadre pour l'évaluation mondiale de l'éducation aux médias et des principes directeurs pour l'élaboration des politiques et stratégies d'éducation aux médias et à l'information; l'établissement de liens de coopération dans le cadre de l'Alliance mondiale des partenaires de l'éducation aux médias et à l'information; et la recherche par le biais du réseau universitaire pour l'éducation aux médias et à l'information et le dialogue interculturel. De plus amples précisions sont données dans le Cadre et le Plan d'action de l'Alliance mondiale des partenaires de l'éducation aux médias et à l'information. Au nombre des partenaires figurent l'UNICEF, l'Alliance des civilisations, des partenaires de développement internationaux, la société civile et les milieux universitaires.

70. Dans une étude récemment publiée par l'UNESCO sur la réglementation de la radiodiffusion communautaire¹¹, il a été constaté qu'il n'y avait pas de réglementations vraiment adaptées aux radios communautaires en dehors des normes internationales générales. Les règlements en vigueur ne sont pas appliqués méthodiquement ou systématiquement. Cela est dû en partie au fait que la gouvernance des radios communautaires est insuffisamment réglementée en termes de responsabilisation, et en partie au fait que ce média repose sur la participation volontaire et l'utilisation de méthodes simples adaptées aux conditions locales et de la langue locale. Par ailleurs, ce média n'est souvent pas pris en compte dans les plans nationaux de développement. L'UNESCO appuie les organismes de la société civile qui œuvrent à la légitimation des radios communautaires et les gouvernements qui sont disposés à établir des réglementations et des politiques concernant ce secteur.

¹¹ UNESCO, *Tuning into development: an international comparative survey of community broadcasting regulation* (Paris, 2013).

Médias et égalité des sexes

71. L'UNESCO mène une série d'activités visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les médias et les contenus médiatiques, y compris l'application des indicateurs d'égalité des sexes pour les médias, un outil qui aide les organes d'information, les organismes de radiodiffusion internationaux et régionaux et les instituts de formation aux médias à définir des mesures de promotion de l'égalité des sexes. L'égalité des sexes est promue de diverses manières, notamment par le biais des programmes d'éducation et de formation au journalisme.

72. La participation des femmes aux plateformes de communication tourne autour du règlement des conflits, de la consolidation de la paix et de la reconstruction. Des activités de renforcement des compétences dans le domaine de l'information et des médias ont été entreprises afin d'améliorer l'accès à l'information et le partage de l'information dans tous les types de mécanismes de gouvernance. Une action a été également entreprise pour promouvoir la sécurité des femmes journalistes dans les situations de conflit et d'après conflit.

73. L'UNESCO collabore avec ONU-Femmes, le PNUD, l'Organisation météorologique mondiale, l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture et d'autres partenaires clefs pour mettre en place un mécanisme mondial de suivi de l'objectif stratégique J concernant les femmes et les médias de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. Ce mécanisme, appelé l'Alliance mondiale genre et médias, associe diverses parties prenantes et la société civile. Le Cadre et Plan d'action de l'Alliance énonce un certain nombre de mesures, notamment l'application des Indicateurs d'égalité des sexes pour les médias de l'UNESCO, la promotion du dialogue entre les médias et les citoyens et la fourniture d'un appui aux États Membres pour l'intégration des médias dans les processus de gouvernance selon les normes internationales énoncées dans la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. La campagne en ligne « Les femmes font l'info » continue d'être organisée chaque année.

74. Le Bureau du Programme international pour le développement de la communication de l'UNESCO considère l'égalité des sexes comme principal critère pour l'approbation des projets. Il accorde une attention particulière aux besoins des femmes et des hommes; toutes les activités de formation doivent garantir l'égalité de participation des femmes et des hommes.

Renforcement des capacités de communication en milieu rural

75. La FAO et l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires ont lancé l'initiative intitulée « Communication et médias communautaires pour l'agriculture familiale » en vue de promouvoir le rôle des médias locaux dans le changement social et le développement en milieu rural. Une campagne de sensibilisation des organisations d'agriculteurs et des populations rurales à l'importance de l'agriculture familiale, de la communication et des médias communautaires est actuellement entreprise, avec le concours des 4 000 membres de l'Association, dans plus de 150 pays. Cette campagne comprend une minisérie d'émissions radiophoniques basées sur les conclusions des consultations, des dialogues et des conférences régionales organisées par la FAO et l'Association dans le cadre des préparatifs de l'Année internationale de l'agriculture familiale.

76. En 2012, la FAO a lancé une initiative de communication pour le changement en vue d'accroître les possibilités d'apprentissage et de coopération pour les professionnels du développement rural et de la communication du monde entier. Une plateforme en ligne (www.cccomdev.org) facilite la mise en commun de données d'expérience, de méthodes et d'outils pédagogiques en vue de la création d'un réseau mondial de praticiens de la communication pour le développement rural durable.

77. En collaboration avec l'École de communication pour le développement de l'Université Los Baños des Philippines, la FAO a élaboré un ouvrage de référence sur la communication pour le développement rural qui donne aux professionnels de la communication et du développement et aux agents de terrain un ensemble complet de directives, d'exemples tirés d'expériences et d'outils d'apprentissage pour les aider à mener des activités de communication pour le développement agricole et rural.

78. La FAO a aussi élaboré des directives sur la communication pour le développement rural à l'intention des planificateurs du développement et des élaborateurs de projets pour les aider à intégrer concrètement des activités de communication dans les projets pour qu'ils soient efficaces et viables.

79. Des plateformes régionales de communication pour le développement ont été mises en place en partenariat avec des universités, des centres de communication et des réseaux de communication partout dans le monde afin de faciliter l'échange de connaissances et de données d'expérience entre les professionnels du développement, de la communication et des médias communautaires et de promouvoir l'établissement de programmes et de partenariats régionaux à l'appui des initiatives de développement rural. Il s'agit des plateformes suivantes : Onda Rural, qui vise à promouvoir l'utilisation des radios communautaires en Amérique latine; ComDev Asia, qui vise à rassembler les bonnes pratiques en matière de communication pour le développement en Asie et dans le Pacifique; et Yenka Africa, dont l'objet est de faciliter le dialogue dans la région.

Les médias au service du développement rural

80. Mis en œuvre par la FAO dans sept pays d'Afrique de l'Ouest, le programme de renforcement de la sécurité alimentaire par la commercialisation de l'agriculture a développé les connaissances techniques et les compétences des radios rurales sur la production, la création de valeur ajoutée, les techniques commerciales et la gestion collective. Plusieurs programmes d'information et d'éducation ont été diffusés qui sont basés sur l'évaluation concertée des besoins des agriculteurs et de leurs organisations. Ces programmes mettaient l'accent sur la notion de chaîne de valeur et l'importance de la diversification des produits agricoles comme moyen de contribuer à la sécurité alimentaire.

81. La vidéo participative a joué un rôle déterminant dans la promotion du programme de renforcement de la sécurité alimentaire par la commercialisation de l'agriculture et dans la mobilisation d'un large éventail de parties prenantes. Elle a été utilisée comme outil de formation pratique pour aider les professionnels des médias et les animateurs sociaux à sensibiliser le public aux objectifs et difficultés des projets. Son incidence a été impressionnante : des centaines de personnes se sont rassemblées pour regarder les vidéos, échanger leurs vues, apprendre les uns des autres et développer un fort sentiment d'être parties prenantes aux projets. La

FAO a intensifié l'utilisation de la vidéo participative à l'appui des projets du programme pour la sécurité alimentaire. Méthode accessible et partagée, la vidéo participative facilite la communication entre les membres d'une même communauté et entre les différentes communautés. Dans ce mode de participation, le processus de production est souvent plus important que le produit lui-même et est contrôlé depuis le début par les personnes concernées.

82. La FAO a aidé le Ministère de l'agriculture du Bangladesh à mettre en place la première radio pour les agriculteurs du pays. « Ma radio, ma voix » est le slogan de Krishi Radio. Celle-ci a commencé à émettre en 2012 d'Amtali (district de Barguna) et a été écoutée par environ 40 000 personnes cette année-là. L'appropriation par les communautés joue un rôle clef dans sa viabilité : les membres des communautés, les autorités locales, les groupes culturels et les organisations non gouvernementales participent à sa gestion, tandis qu'une équipe de bénévoles entraînés s'occupent des tâches quotidiennes de production et de diffusion.

83. Les programmes de Krishi Radio donnent des conseils techniques sur l'agriculture, la pêche, l'élevage, la préparation aux catastrophes, les jeunes, les femmes, la santé et la nutrition. Les agriculteurs l'écoutent principalement sur leur téléphone portable et appellent pour poser des questions et donner leur avis sur les émissions. La radio est devenue tellement populaire que les membres des communautés ont spontanément constitué des groupes d'auditeurs qui se réunissent et participent régulièrement aux débats en direct. Quand le cyclone Mahasen a frappé les côtes méridionales du Bangladesh en mai 2013, Krishi Radio a diffusé des informations sur les abris anticyclones, la récolte et d'autres mesures de préparation aux catastrophes, contribuant ainsi à la protection des vies et des biens.

Renforcement des soins de santé primaires au moyen de partenariats

84. L'établissement de partenariats avec des organisations d'inspiration religieuse au Kenya, en Éthiopie, en République démocratique du Congo et d'autres dans toute l'Afrique a beaucoup contribué à la promotion des pratiques familiales essentielles à la survie de l'enfant et à l'éradication de la poliomyélite. La coopération avec ces organisations demeure un volet essentiel de l'action entreprise par l'UNICEF pour éliminer les facteurs de blocage et promouvoir la survie et le développement de l'enfant auprès des groupes les plus marginalisés.

85. L'UNICEF et l'École de santé publique de l'Université de Witwatersrand (Afrique du Sud) ont dispensé le module Travaux de terrain d'une formation phare sur la communication pour le développement. Les travaux de recherche, d'évaluation et de formation techniques ont été menés en partenariat avec le réseau mondial de communication pour le développement et le changement social ØRECOMM des Universités de Malmö (Suède) et de Roskilde (Danemark).

86. Mettant l'accent sur l'être humain dans la prestation des services de santé, l'OMS mène régulièrement des activités de promotion de la santé à l'aide de divers outils de communication. Elle met en évidence l'importance des systèmes d'information sanitaire dans la réalisation de la couverture sanitaire universelle ainsi que dans la prise de décisions, la planification, le suivi et l'évaluation.

V. Conclusions et recommandations

87. Dans la perspective du programme de développement pour l'après-2015, l'UNESCO souligne, au titre de la communication pour le développement, que la liberté d'expression et ses corollaires que sont la liberté de la presse et la liberté d'information revêtent une importance fondamentale pour la promotion d'un développement durable axé sur l'humain, favorable aux pauvres et fondé sur l'équité. Ces éléments doivent être pris en compte comme catalyseurs déterminants pour la réalisation de certains objectifs du programme de développement pour l'après-2015, en particulier dans les domaines de la bonne gouvernance et de la lutte contre l'impunité.

88. L'utilisation des nouvelles technologies dans la promotion des dimensions sociale, écologique et économique du développement durable devrait être prise en compte dans les débats portant sur le programme de développement pour l'après-2015 et ses objectifs. Bien que les technologies soient omniprésentes, comme le montrent les quelque 7 milliards d'abonnements à la téléphonie mobile en 2014, la capacité de s'en servir pour le développement est largement négligée et encore considérée comme acquise¹². Si rien n'est fait, le fossé numérique risque de se creuser plus rapidement encore. L'utilisation de la technologie pour promouvoir l'accès universel à l'information et aux connaissances ainsi que leur création, leur mise en commun et leur préservation sont d'une importance cruciale pour le développement durable.

89. Chaque organisme des Nations Unies définit l'action qu'il mène dans le domaine de la communication pour le développement en fonction de son mandat. Tous respectent cependant le principe selon lequel cette action doit bénéficier aux pauvres, donner la priorité aux relations humaines, être axée sur l'équité et privilégier les méthodes. Il ne s'agit pas d'un outil de relations publiques ou de publicité. Les résolutions 50/130 et 51/172 de l'Assemblée générale et le Consensus de Rome du Congrès mondial sur la communication pour le développement sont des textes de référence à cet égard.

90. Les États Membres gagneraient à mener des consultations avec les différentes parties prenantes, y compris le public des émissions radiophoniques, et à évaluer méthodiquement les capacités des radiodiffuseurs afin de renforcer et de redéfinir leur rôle de partenaire dans le développement durable. Les médias communautaires méritent une attention particulière.

91. L'indicateur de développement des médias de l'UNESCO peut être utilisé à cette fin. De nombreux autres outils sont à la disposition des États Membres. Ces outils divers et variés peuvent faciliter la prise de décisions sur l'allocation des ressources aux activités de communication pour le développement.

92. Les recommandations ci-après sont formulées à l'intention des États Membres, des organismes des Nations Unies et des diverses parties prenantes compte tenu du dialogue et des débats en cours sur le programme de développement pour l'après-2015.

93. Étant donné le nombre croissant d'acteurs favorables à la communication pour le développement, en particulier au niveau des pays, les États Membres

¹² Conseil exécutif de l'UNESCO, document 194/EX/17.INF.2.

sont invités à recenser les initiatives pertinentes et à étudier les possibilités de généraliser les bonnes pratiques, à mettre en place des politiques et à renforcer les cadres législatifs et réglementaires pertinents.

94. Les organismes des Nations Unies sont instamment invités à participer au recensement des initiatives et à fournir une assistance technique au renforcement des capacités en vue d'une communication ouverte, démocratique, axée sur l'équité et privilégiant les relations humaines. La participation de la société civile et des universitaires est indispensable et ceci doit être reconnu.

95. Les organismes des Nations Unies sont instamment invités à appuyer le Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité, notamment en célébrant, le 2 novembre de chaque année, la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes qui vient d'être proclamée.

96. Le secteur de la radiodiffusion, amélioré et rendu plus efficace par les nouvelles technologies, est de plus en plus accessible grâce au numérique et à la téléphonie mobile et touche de plus en plus les communautés marginalisées. Les premières mesures à prendre consisteraient à renforcer la radiodiffusion et à mettre en place des politiques, des cadres législatifs et réglementaires favorisant la radiodiffusion, et notamment à rendre les plateformes numériques accessibles aux médias communautaires, afin de promouvoir en particulier les progrès dans les pays en développement et les pays les moins avancés. La promotion de l'égalité des sexes dans les médias devrait être une priorité pour les États Membres.

97. Les pays donateurs sont invités à constater l'absence de travaux de recherche sur la radiodiffusion dans certaines régions, comme l'Afrique subsaharienne, en ce qui concerne les adolescents et l'égalité des sexes. Les radiodiffuseurs font partie des ressources de développement nationales qui œuvrent dans l'intérêt du public conformément aux normes internationales. Il convient de coopérer avec l'Alliance mondiale genre et médias et l'Alliance mondiale des partenaires de l'éducation aux médias et à l'information de l'UNESCO à cet égard.

98. Les centres d'information des Nations Unies sont instamment invités à inclure des outils et des documents relatifs à la communication pour le développement dans leur bibliothèque et à les mettre à la disposition des équipes de pays des Nations Unies, des ministères d'exécution, de la société civile et des chercheurs.